



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....25
Votants.....31

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS , Bernard NIEL , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Patrice GINESTE, Richard FAYET, Maryse DAURES, Thierry SOLIER, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Nadine TUFFERY, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

ETAIENT EXCUSES : Pascale BARAILLE, Denis BROUGNOUNESQUE, Isabelle CAMBEFORT, Isabelle CARTAILLAC

Objet :

RAPPORTEUR :
Monsieur SAINT PIERRE

Délibération numéro :
2019/020
Enumération des décisions
du Maire

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 3 avril 2019, que la convocation du conseil avait été établie le mercredi 20 mars 2019
Le Maire

PROCURATIONS : Nathalie FORT pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Dominique DUCROS pouvoir à Maryse DAURES, Claude CONDOMINES pouvoir à Alain NAYRAC, Barbara OZANEUX pouvoir à Claude ASSIER, Frédéric FABRE pouvoir à Emmanuelle GAZEL , Philippe RAMONDENC pouvoir à Nicolas CHIOTTI

ETAIENT ABSENTS : Nathalie FORT, Dominique DUCROS, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Frédéric FABRE, Philippe RAMONDENC

Madame Elodie PLATET est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Axel PORET, Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.



DECISIONS DU MAIRE :

Les décisions du Maire sont consultables dans leur intégralité sur le site internet de la Ville dans la rubrique Délibérations.

Numéros	Services	OBJET :
001	Éducation	De signer une mise à disposition de locaux scolaires avec L'école du Puits de Calès représentée par son directeur Monsieur Vincent DUTHEIL et l'Association MJC TAI JI QUAN représentée par son président Monsieur Jérôme CAYRAC pour la mise à disposition de la salle polyvalente pour dispenser les séances de TAI. La convention est conclue pour la période du 07 janvier 2019 au 05 juillet 2019. L'activité aura lieu tous les vendredis de 19 h à 20 h 30, hormis pendant les vacances scolaires. Mise à disposition à titre gratuit.
002	Théâtre de la Maison du Peuple	De signer un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec Monsieur Fabrice MURGA, directeur et Madame Myriam Van ROOSBROECK, administratrice de la compagnie du Théâtre National de la Communauté Française de

		<p>Belgique F.U.P. Sise 111-115 boulevard Émile Jacqmain – 1000 Bruxelles – Belgique. Pour une représentation tout public du spectacle Is tehre life on Mars ? Le samedi 02 février 2019 à 20 h 30 à la salle Senghor du Théâtre de la Maison du Peuple.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 7 758,05 € TTC,</p> <p>Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 650 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>									
003	Médiathèque	<p>De signer un contrat avec Madame Laetitia CADOR, pour le paiement de l'animation des lectures spectacles la nuit de la lecture Le samedi 19 janvier 2019 à partir de 11 h.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 724 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 6228, Nature 321, TS 150.</p>									
004	Communication	<p>De signer un contrat de prestation avec Monsieur Bernard MALATERRE, Président de l'Association STREET LADIES Ce groupe, de majorettes assurera une animation d'environ trois heures lors de l'inauguration du site rénové du quai Sully Chaliés.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 650 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 611, Nature 611, TS 100.</p>									
005	Commande Publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 30 octobre 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>Le marché et ses avenants : « Création d'un guichet unique – Hôtel de Ville » Attribué à : - SARL BOUTONNET – ZAC du Cap du Crès – 431, rue de Salelles – 12 100 - Millau. Lot 3 : Menuiseries -Entreprise J. PETIT – chemin des Hauts de Prignolles – 12 100 – Millau Lot 5 : Cloisons/Isolation/Plafonds L'exécution des travaux est de onze mois et deux semaines à compter de l'ordre de service :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot ° 3</td> <td>Menuiseries</td> <td>89 759,54 €</td> </tr> <tr> <td>Lot ° 5</td> <td>Cloisons/Isolation/Plafonds</td> <td>32 557,20 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Tiers Service 220, Nature 2313, Fonction 0200.</p>			Montant TTC	Lot ° 3	Menuiseries	89 759,54 €	Lot ° 5	Cloisons/Isolation/Plafonds	32 557,20 €
		Montant TTC									
Lot ° 3	Menuiseries	89 759,54 €									
Lot ° 5	Cloisons/Isolation/Plafonds	32 557,20 €									
006	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer un contrat de co-organisation du droit d'exploitation d'un spectacle avec Monsieur Philippe FAYRET, administrateur de l'association Millau en Jazz. Sise 16 A, boulevard de l'Ayrolle – 12 100 - Millau Pour une représentation tout public du concert Yazz Ahmed « La Saboteuse » Le samedi 26 janvier 2019 à 20 h 30 à la salle Senghor du Théâtre de la Maison du Peuple.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 5 521 € TTC,</p> <p>La Ville s'engage à verser à l'Association, une somme correspondant à l'ensemble des</p>									

		<p>frais et des recettes, partagés à parité</p> <p>Cela conduira à ce que chaque partie ait, soit le même bénéfice, soit le même déficit.</p> <p>Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
007	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer une convention de résidence artistique avec Madame Cécile GUERINEAU, présidente de l'association Compagnie Alegria Kryptonite Sise 14, rue Dom Vaissette – 34 000 – Montpellier.</p> <p>Pour le spectacle Pacamambo Du lundi 11 au dimanche 17 février 2019 au studio Martha Graham du Théâtre de la Maison du Peuple</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 975 €,</p> <p>Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 760 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
008	Foncier	<p>De signer une convention de mise à disposition du domaine privé communal Au profit de Madame ALMERAS : sis 5, rue du Puits Neuf D'une maison de 86 m² pour lui permettre de se reloger Du 20 décembre 2018 au 19 décembre 2019.</p> <p>Toutes les charges liées au logement seront acquittées directement par la bénéficiaire.</p> <p style="text-align: right;">Redevance mensuelle : 350 €</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire Loyer - Fonction 01 – Nature 752 – TS 130 ; Charges – Fonction 0200 – Nature 7588 – TS 130.</p>
009	Foncier	<p>Se signer un contrat d'hébergement, d'assistance et de maintenance avec La Société AGORASTORE SAS : domiciliée 20, rue Voltaire- 93 100 – Montreuil.</p> <p>La rémunération sera assurée par l'application d'un taux de commission à la charge de l'acheteur fixé sur le prix de départ et applicable au prix de vente final. Ce taux est fixé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour une mise à prix jusqu'à 100 000 € : 8.5 % ; - pour une mise à prix entre 100 001 € et 300 000 € : 7.5 % ; - pour une mise à prix entre 300 001 € et 400 000 € : 6.5 % ; - pour une mise à prix supérieure à 400 001 € : 5.5 %. <p>Le contrat prend effet à sa date de signature pour une durée d'un an, et se renouvellera ensuite par tacite reconduction, pour une durée maximale de quatre ans.</p> <p style="text-align: right;">Aucune incidence financière pour la Commune</p>
010	Commande Publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 22 octobre 2018 et publication sur :</p> <p style="text-align: center;">BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>Le marché et ses avenants : « Réhabilitation du Centre Régional d'Échange et d'Animation (CREA) – Ville de Millau »</p> <p>Attribué à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SAS ANGLES – rue Jean Cottereau Viala Salelles – 12 100 - Millau. <p>Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium</p> <ul style="list-style-type: none"> - SARL BOUTONNET – ZAC du Cap du Crès – 431, rue de Salelles – 12 100 - Millau. <p>Lot 7 : Menuiseries Bois.</p> <ul style="list-style-type: none"> -SARL NEGRIER et Fils – route de Rodez – 12 120 - Salmiech <p>Lot 12 : Élévateur</p> <ul style="list-style-type: none"> -SAS AGV Flottes Électricité – 879, avenue du Causse – ZA de Bel Air – 12 850 – Onet-le-Château

		<p>Lot 14 : Électricité/SSI L'exécution des travaux est de onze mois et deux semaines à compter de l'ordre de service. La durée du marché est prévue de la notification à 2021.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 4</td> <td>Menuiseries extérieures aluminium</td> <td>173 163,41 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 7</td> <td>Menuiseries Bois.</td> <td>116 137,98 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 12</td> <td>Élévateur</td> <td>36 540,00 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 14</td> <td>Électricité/SSI</td> <td>187 968,82 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Tiers Service Culture, Nature 2313, Fonction 33.</p>			Montant TTC	Lot n° 4	Menuiseries extérieures aluminium	173 163,41 €	Lot n° 7	Menuiseries Bois.	116 137,98 €	Lot n° 12	Élévateur	36 540,00 €	Lot n° 14	Électricité/SSI	187 968,82 €
		Montant TTC															
Lot n° 4	Menuiseries extérieures aluminium	173 163,41 €															
Lot n° 7	Menuiseries Bois.	116 137,98 €															
Lot n° 12	Élévateur	36 540,00 €															
Lot n° 14	Électricité/SSI	187 968,82 €															
011	Foncier	Annulée															
012	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer une convention de résidence artistique avec Madame Édith LABAY présidente de l'association Compagnie Le Bruit des Gens Sise 9, rue Johannes Kepler – 31 500 – Toulouse. Pour le spectacle Ay Carmela ! Du samedi 23 au jeudi 28 février 2019 au studio Martha Graham du Théâtre de la Maison du Peuple</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 700 €,</p> <p>Auxquels s'ajouteront les frais annexes décrits dans le contrat pour un montant maximum de 700 €.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>															
013	Juridique	<p>De signer une convention de gestion de la passerelle flottante entre la ville de Millau et la Communauté de Commune Millau Grands Causses. Cette convention prendra effet au 1er janvier 2019 pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2021. Cette convention n'a aucune incidence financière pour la Ville</p>															
014	Juridique	<p>D'aliéner à Monsieur Christophe TROUCHE, une maisonnette en bois en l'état.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 150 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 8222, Nature 775, TS 270.</p>															
	Théâtre de la Maison du Peuple	De signer un co organisation du droit d'exploitation d'un spectacle avec :															
015	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>Madame Claudette LAVABRE, présidente de l'association ASSA-ATP Sise 16 a, boulevard de l'Ayrolle – 12 100 – Millau. Une représentation tout public du spectacle Fausse Note - Le mercredi 13 février 2019 à 20 h 30 Salle Senghor de la Maison du Peuple.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 11 165,50 € TTC,</p> <p>La Ville s'engage à verser à l'Association, une somme correspondant à l'ensemble des frais et des recettes, partagés à parité Cela conduira à ce que chaque partie ait, soit le même bénéfice, soit le même déficit.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>															
016	Théâtre de la	Monsieur Philippe FAYRET, administrateur de l'association Millau en Jazz															

	Maison du Peuple	<p>Sise 16 a, boulevard de l'Ayrolle – 12 100 – Millau. Une représentation tout public du concert Théo CECCALDI / BROUHAHA - Le samedi 16 février 2019 à 20 h 30 Salle Senghor de la Maison du Peuple.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 5 245,08 € TTC,</p> <p>La Ville s'engage à verser à l'Association, une somme correspondant à l'ensemble des frais et des recettes, partagés à parité Cela conduira à ce que chaque partie ait, soit le même bénéfice, soit le même déficit. Imputation budgétaire (Dépense BP 2018) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
017	Théâtre de la Maison du Peuple	<p>De signer un contrat de prestation de service à Salles-Curan du droit d'exploitation d'un spectacle avec Monsieur Philippe FAYRET, administrateur de l'association Millau en Jazz Sise 16 a, boulevard de l'Ayrolle – 12 100 – Millau. Pour une représentation tout public du spectacle : Nomades Le samedi 16 mars 2019 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Salles-Curan dans le cadre des Échappées du Théâtre</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 2 000 €,</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 313, Nature 611, TS 151.</p>
018	Archives et Patrimoine	<p>De signer un contrat avec Monsieur Yoan MATTALIA, historien de l'art et archéologue pour participer à une conférence présentant le résultat de ses travaux universitaires. Le mardi 19 février 2019 à partir de 18 h 30 au musée de Millau.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 300 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 324, Nature 6232, TS 149.</p>
019	Médiathèque	<p>De signer un contrat avec Monsieur Xavier PITON Domicilié 83, avenue d'Albi – 81 100 – Castres. Pour le paiement de prestations calligraphiques. Le vendredi 15 février 2019 de 14 h 30 à 20 h 30.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 494,80 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 6228, Nature 321, TS 150.</p>
Médiathèque		De signer un contrat pour le paiement de prestations de lectures musicales :
020	Médiathèque	<p>Avec Monsieur Claude CLEMENT Domicilié impasse de la Vayssière – 12 330 – Nuces. Le vendredi 15 février 2019 de 14 h 30 à 20 h 30.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 464 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 6228, Nature 321, TS 150.</p>
021	Médiathèque	<p>Avec Monsieur Marcel Kelasse YAHOU, représentant L'association DOUEDY AFRICA Domiciliée 77, avenue des Perdrix – 12 850 – Onet-Le-Château. Le vendredi 15 février 2019 à 14 h 30.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 200 € TTC.</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 6228, Nature 321, TS 150.</p>

022	Médiathèque	<p>Avec Monsieur Mohammed AKNOUCH, représentant L'association DIDONC Domiciliée 91, impasse de Rohan –Bât C – 12 100 – Millau. Le vendredi 15 février 2019 à 20 h 30.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 200 € TTC. Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 6228, Nature 321, TS 150.</p>
Communication		De signer un contrat de prestation de service entre la ville de Millau et :
023	Communication	<p>Monsieur Jean-Luc DELMAS, président de La société de Joutes « La Joyeuse » de Boisse-Penchat Ce groupe assurera une partie de l'animation lors De l'inauguration du site rénové du quai Sully Chaliés, De 17 h 45 aux environs de 22 h.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 4 500 € TTC. Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 023, Nature 611, TS 100.</p>
024	Communication	<p>Monsieur Richard GARCIA, président du Groupe La Pena Del Sol Ce groupe assurera une partie de l'animation lors de l'inauguration du site rénové du quai Sully Chaliés, De 17 h 45 aux environs de 22 h.</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : 1 500 € TTC. Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 023, Nature 611, TS 100.</p>
025	Commande Publique	<p>De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du 19 novembre 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr Le marché et ses avenants : « Aménagements urbains cœur de ville Millau – Mission de maîtrise d'œuvre » Attribué à : - EURL Atelier A-Architecture-Ville et Lumière – 20, quai Lucien Lombard – 31 000 – Toulouse. L'accord-cadre est de quatre ans à compter de la notification du contrat (période initiale de un an, trois reconductions possibles)</p> <p style="text-align: right;">Montant de la prestation : Le taux maximum de rémunération global affecté aux différentes opérations du projet est fixé à 5,62 % avec un prix journalier plafond de 564 € TTC. Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Fonction 824, Nature 2315, TS 200 AP/1/2015 ; Fonction 822, Nature 2315, TS 250 AP/1/2015 ; Fonction 824, Nature 2315, TS 200 AP/2/2015.</p>
026	Médiathèque	<p>De signer un contrat de paiement avec Monsieur Francis LEMAIRE, représentant La Compagnie l'univers du Théâtre Domiciliée : 112, boulevard de Rochechouart – 75 018 – Paris. Pour des visites complices de groupes scolaires. - Les jeudi 14, vendredi 15, lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 mars 2019 de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h ; Les artistes accueilleront également les visiteurs extérieurs de 16 h à 18 h ces jours-là, ainsi que le samedi 16 mars de 11 h à 18 h.</p>

		<p>Montant de la prestation : 1 995 € TTC. Imputation budgétaire (Dépense BP 2019) : Fonction 6228, Nature 321, TS 150.</p>												
027	Foncier	<p>De signer une convention de mise à disposition d'un local entre la Commune et la SGA au profit de la FNACA Sis 4, rue Bernard LAURET Du 27 novembre 2018 au 26 novembre 2021. Les charges et contributions personnelles seront directement acquittées par le bénéficiaire à la Commune.</p> <p>Redevance mensuelle : 130 €, révisable annuellement. Imputation budgétaire Fonction 01 – Nature 752 – TS 130.</p>												
Commande Publique		De signer suite à avis d'appel public à la concurrence en date du :												
028	Commande Publique	<p>03 décembre 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr Le marché et ses avenants : « Fournitures pour le service éclairage public – Ville de Millau » Attribué à : - SARL MALRIEU Distribution – rue de la Saunerie – 12 100 - Millau. Lot 1 : Fourniture de mâts, consoles, fixations et accessoires Lot 2 : Fournitures de lanternes, connections et accessoires -SAS REXEL France – 13, boulevard de Fort de Vaux – CS 60002 – Paris Cedex 17 Lot 3 : Fourniture de lampes d'éclairage public La durée de l'accord cadre est d'un an à compter du 01 janvier 2019 et est reconductible une fois.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th></th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lot n° 1</td> <td>Fourniture de mâts, consoles, fixations et accessoires</td> <td>24 000 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 2</td> <td>Fournitures de lanternes, connections et accessoires</td> <td>66 000 €</td> </tr> <tr> <td>Lot n° 3</td> <td>Fourniture de lampes d'éclairage public</td> <td>30 000 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Tiers Service 252 & 165, Nature 60633, Fonction 822.</p>			Montant TTC	Lot n° 1	Fourniture de mâts, consoles, fixations et accessoires	24 000 €	Lot n° 2	Fournitures de lanternes, connections et accessoires	66 000 €	Lot n° 3	Fourniture de lampes d'éclairage public	30 000 €
		Montant TTC												
Lot n° 1	Fourniture de mâts, consoles, fixations et accessoires	24 000 €												
Lot n° 2	Fournitures de lanternes, connections et accessoires	66 000 €												
Lot n° 3	Fourniture de lampes d'éclairage public	30 000 €												
029	Commande Publique	<p>03 décembre 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr Le marché et ses avenants : « Fournitures de panneaux de signalisation – Ville de Millau » Attribué à : - SARL SIGNAUX GIROD RODEZ – Parc d'activité Cantarranne – 416, rue des Landes – 12 850 – Onet-le-Château. Fournitures de panneaux de signalisation La durée de l'accord cadre est d'un an à compter du 01 janvier 2019 et est reconductible trois fois.</p> <p>Montant du marché : 24 000 € TTC Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Tiers Service 165, Nature 60633, Fonction 822.</p>												
030	Commande Publique	<p>03 décembre 2018 et publication sur : BOAMP</p>												

		<p>Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>Le marché et ses avenants : « Fournitures de panneaux peinture routière – Ville de Millau »</p> <p>Attribué à : - SASU AXIM Produits de Marquage – 5, rue du quai de débarquement – 76 100 – Rouen.</p> <p>La durée de l'accord cadre est d'un an à compter du 01 janvier 2019 et est reconductible trois fois.</p> <p style="text-align: right;">Montant maximum du marché : 30 000 € TTC</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Tiers Service 165, Nature 60633, Fonction 822.</p>									
031	Commande Publique	<p>24 décembre 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>Le marché et ses avenants : « Fournitures habillement / équipements / accessoires pour Police Municipal – Ville de Millau »</p> <p>Attribué à : - SAS GK PROFESSIONNAL – 29 / 61, rue Etienne Marey – 75 020 – Paris.</p> <p>La durée de l'accord cadre est d'un an à compter de la notification du contrat et est reconductible trois fois avec un délai butoir au 31 décembre 2022.</p> <p style="text-align: right;">Montant maximum du marché : 30 000 € TTC</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Tiers Service 165, Nature 60633, Fonction 822.</p>									
032	Commande Publique	<p>03 décembre 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>Le marché et ses avenants : « Fourniture de graves et sables – Ville de Millau »</p> <p>Attribué à : - SAS SEVIGNE – La Borie Sèche – BP 6 – 12 520 – Aguessac Cedex.</p> <p>Lot 1 : Fourniture de sables et matériaux calcaires Lot 2 : Fournitures de matériaux durs basalte</p> <p>La durée de l'accord cadre est d'un an à compter du 01 janvier 2019 et est reconductible trois fois.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 20%;"></th> <th style="width: 60%;"></th> <th style="width: 20%; text-align: right;">Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Lot n° 1</td> <td style="text-align: center;">Fourniture de sables et matériaux calcaires</td> <td style="text-align: right;">33 600 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Lot n° 2</td> <td style="text-align: center;">Fournitures de matériaux durs basalte</td> <td style="text-align: right;">24 000 €</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Tiers Service 2505, Nature 60633, Fonction 822.</p>			Montant TTC	Lot n° 1	Fourniture de sables et matériaux calcaires	33 600 €	Lot n° 2	Fournitures de matériaux durs basalte	24 000 €
		Montant TTC									
Lot n° 1	Fourniture de sables et matériaux calcaires	33 600 €									
Lot n° 2	Fournitures de matériaux durs basalte	24 000 €									
033	Commande Publique	<p>19 octobre 2018 et publication sur : BOAMP Site internet de la ville de Millau Site https://www.marches-publics.fr</p> <p>Le marché et ses avenants : « Fourniture animale – Ville de Millau »</p> <p>Attribué à : - SAS SACPA Pigeons Contrôle – 12, place Gambette – 47 700 – Casteljaloux.</p> <p>Lot 1 : Capture des animaux en état de divagation (chiens et chats) Lot 2 : Gestion de la fourrière animale servant de lieu de dépôt adapté à la garde des chiens et chats Lot 3 : Capture d'animaux en état de divagation autres espèces que chiens et chats</p>									

		<p>Lot 4 : Gestion de la fourrière animale servant de lieu de dépôt adapté à la garde d'animaux autres espèces que chiens et chats Lot 5 : Capture de chats errants en vue de leur stérilisation Lot 6 : Capture de pigeons et autres volatiles. La durée de l'accord cadre est d'un an à compter de la notification du contrat et est reconductible trois fois.</p> <p style="text-align: right;">Montant du marché pour la période initiale : 1 628,40 € TTC Imputation budgétaire de la Ville (dépense BP 2018) : Tiers Service 244, Nature 611, Fonction 813.</p>
	Sport	De signer une convention de mise à disposition d du stade d'eaux vives au profit du :
034	Sport	<p>SDIS 66 Domicilié : 1, rue du lieutenant Gourbault - 66 000 – Perpignan. Pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2019 Une participation financière sera exigée correspondant au tarif d'entrée fixé à 7 € par jour (2 x 1h30) et par personne, (en cas d'utilisation de créneaux supplémentaires, ceux-ci seront facturés 4 € par personne par créneau d'1H30).</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire Fonction 414– Nature 70632 – TS 124.</p>
035	Sport	<p>SDIS 81 Domicilié : 15, rue de Jautzou - 81 012 A- Albi. Pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2019 Une participation financière sera exigée correspondant au tarif d'entrée fixé à 7 € par jour (2 x 1h30) et par personne, (en cas d'utilisation de créneaux supplémentaires, ceux-ci seront facturés 4 € par personne par créneau d'1H30).</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire Fonction 414– Nature 70632 – TS 124.</p>
036	Sport	<p>SDIS 84 Domicilié : esplanade de l'armée d'Afrique - 84018 - Avignon Pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2019 Une participation financière sera exigée correspondant au tarif d'entrée fixé à 7 € par jour (2 x 1h30) et par personne, (en cas d'utilisation de créneaux supplémentaires, ceux-ci seront facturés 4 € par personne par créneau d'1H30).</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire Fonction 414– Nature 70632 – TS 124.</p>
037	Sport	<p>École d'application du stade d'eaux-vives Domicilié : Domaine de Valabre - RD 7 - 13120 - Gardanne. Pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2019 Une participation financière sera exigée correspondant au tarif d'entrée fixé à 7 € par jour (2 x 1h30) et par personne, (en cas d'utilisation de créneaux supplémentaires, ceux-ci seront facturés 4 € par personne par créneau d'1H30).</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire Fonction 414– Nature 70632 – TS 124.</p>
036	Sport	<p>SDIS 34 Domicilié : 150, rue Supernova – 34570 - Vailhauquès Pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2019 Une participation financière sera exigée correspondant au tarif d'entrée fixé à 7 € par jour (2 x 1h30) et par personne, (en cas d'utilisation de créneaux supplémentaires, ceux-ci seront facturés 4 € par personne par créneau d'1H30).</p> <p style="text-align: right;">Imputation budgétaire Fonction 414– Nature 70632 – TS 124.</p>

CONTRATS VALANT DÉCISION

SJ/01	Service des sports	Association SOM Hirondelles Annexe n° 6 au planning d'utilisation des installations sportives municipales : saison 2018/2019
SJ/02	Service des sports	Association Spiridon Club Aveyronnais Annexe n° 9 au planning d'utilisation des installations sportives municipales : saison 2018/2019
SJ/03	Service des sports	Association 12.CoM Annexe n° 1 au planning d'utilisation des installations sportives municipales : saison 2018/2019
SJ/04	Service des sports	Association Aragonite Caussenarde Annexe n° 1 au planning d'utilisation des installations sportives municipales : saison 2018/2019
SJ/05	Service des sports	Association Millau en Swing Annexe n° 1 au planning d'utilisation des installations sportives municipales : saison 2018/2019
SJ/06	Service des sports	Association SOM Football Annexe n° 10 au planning d'utilisation des installations sportives municipales : saison 2018/2019
SJ/07	Service des sports	Association Sportive des grands Causses Annexe n° 1 au planning d'utilisation des installations sportives municipales : saison 2018/2019

Le Conseil Municipal prend acte

Fait et délibéré, à MILLAU le jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

